[Opération régionale Occ] Sauveteur Secouriste du Travail

2 jours 14 heures

Programme de formation

Public visé

Tous les salariés de l'établissement souhaitant participer activement à la santé et sécurité au travail.

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Objectifs pédagogiques

Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations ;
Participer à la mise en œuvre d'actions de prévention et/ou de protection.
Savoir qui et comment alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ;
Maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur et pratiquer un massage cardiaque...) ;

Description / Contenu

La formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) rentre dans le domaine de la sécurité au travail. Le rôle de ces sauveteurs est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident, mais également d'être acteur dans la prévention des risques au sein de son établissement.

Modalités pédagogiques

- Exposés participatifs, photos, vidéos, plan d'intervention SST.
- Exercices pratiques au moyen de mannequins (adulte, enfant, nourrisson).
- Défibrillateur automatique externe (DAE).
- Cas concrets.
- Grilles de certifications individuelles.
- Documents de cours remis aux stagiaires.

Moyens et supports pédagogiques

Matériel de simulation : mannequin, matériel de secourisme adapté

Modalités d'évaluation et de suivi

- Évaluation formative sous forme de questions/réponses et d'exercices pratiques
- Évaluation certificative en fin de session sous forme de mise en situation

La réussite aux évaluations mises en œuvre pendant cette formation permet d'obtenir le certificat de sauveteur secouriste du travail.

Ce certificat, délivré par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS, est valable au niveau national pour une durée de 24 mois.
Il donne l'équivalence à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civique de niveau1 » (PSC1) du ministère de l'Intérieur.